

## **LE MASSIF A ZEOLITE**

Il doit être placé à l'aval d'un prétraitement constitué d'une **fosse septique toutes eaux de 5m<sup>3</sup> (5 000 litres) au moins**.

Le lit à massif de zéolite, d'une **surface minimale de 5 m<sup>2</sup>**, est placé dans une coque étanche.

Il comporte un matériau filtrant à base de zéolite naturelle du type chabasite, placé dans une coque étanche.

Il se compose de deux couches : une de granulométrie (0,5-2 mm) en profondeur et une de granulométrie plus grossière (2-5 mm) en surface. Le filtre a une épaisseur minimale de 50 cm après tassement.

Le système d'épandage et de répartition de l'effluent est bouché et moyé dans une couche de gravier roulé. Il est posé sur un géotextile adapté destiné à assurer la diffusion de l'effluent. Le réseau de drainage est noyé, protégée de la migration de zéolite par une géogrille. L'épaisseur de cette couche est de 15 cm au moins.

L'aération du filtre est réalisée par des cheminées d'aération.

Ce dispositif ne peut être utilisé lorsque des usages sensibles, telles la conchyliculture ou la baignade existent à proximité du rejet.

### **Dimensionnement :**

Il peut être utilisé pour les habitations de **5 pièces principales au plus**